

Conférence de Dubaï sur les changements climatiques : Jeudi 30 novembre 2023

Les chefs de délégation ont évité une bataille autour de l'ordre du jour en trouvant un compromis avant l'ouverture de la réunion. Cela a permis aux délégués de commencer la réunion en commémorant le décès de deux vétérans parmi les délégués du climat : le négociateur britannique sur le climat Pete Betts et le scientifique bangladais et défenseur de la justice climatique Saleemul Huq. Ces hommages ont été suivis, comme il se devait, de décisions visant à rendre opérationnel le fonds pour les pertes et préjudices.

Cérémonie d'ouverture

Le Président de la CdP 27, Sameh Shoukry (Égypte), a déploré la réduction des flux financiers destinés au climat, l'exploitation des combustibles fossiles par des pays qui appellent à leurs réduction progressive, ainsi que les mesures unilatérales, en estimant que ces signaux minent la confiance dans le régime climatique.

Le Président de la CDP 28, Sultan Al Jaber, a appelé à adopter une « approche de bon sens » sous le signe de la confiance, du partenariat et du pragmatisme, sans jamais perdre de vue l'objectif de 1,5°C. Il a déclaré que le Bilan mondial (BM) représente une opportunité unique pour élever le niveau d'ambition et stimuler l'action à l'horizon 2030.

Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a souligné l'urgence d'une action climatique accélérée et a estimé que le BM et une dotation suffisante pour couvrir les pertes et préjudices constituent des opportunités à la portée de cette CdP pour catalyser une action ambitieuse. Il a exhorté les participants à sonner l'heure du déclin pour l'industrie des énergies fossiles et a appelé à aligner toutes les CDN sur l'objectif de 1,5°C d'ici la CdP 30.

Signalant une augmentation de la température de plus de 1°C depuis la révolution industrielle, Jim Skea, Président du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), a souligné que le Rapport sur l'écart établi par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a indiqué que le statu quo conduirait à une augmentation de 3°C de la température mondiale. Il a mis en exergue les progrès réalisés dans la réduction des émissions et la diminution constante des coûts des énergies renouvelables.

Déclarations d'ouverture

Cuba, au nom du GROUPE DES 77 ET LA CHINE (G-77/CHINE), a exprimé l'espoir d'une capitalisation substantielle du fonds pour pertes et préjudices et a appelé les pays développés à augmenter drastiquement le financement de l'adaptation. Le délégué a souligné qu'une transition juste devrait prendre en compte les trois piliers du développement durable : l'équité environnementale, économique et sociale.

L'Espagne, au nom de l'UNION EUROPÉENNE (UE), a déclaré que tous les pays, en particulier ceux qui ont les plus grandes parts d'émissions, doivent agir pour réduire de moitié les émissions d'ici 2030. La déléguée a évoqué les priorités, à savoir

d'assurer une transition énergétique juste, de tripler les énergies renouvelables et de doubler l'efficacité énergétique d'ici 2030, en supprimant progressivement les subventions aux énergies fossiles et en réduisant les gaz autres que le dioxyde de carbone, en particulier le méthane.

La Suisse, au nom du GROUPE D'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), a souligné que le BM doit servir à définir une vision claire de l'avenir. Le délégué a exhorté tous les pays à soumettre des contributions déterminées au niveau national (CDN) alignées sur l'objectif de 1,5°C, et a plaidé pour un message clair à l'issue de la CdP 28 affirmant que « l'avenir appartient aux énergies renouvelables, pas aux énergies fossiles ».

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné que la décision relative au BM devra stimuler l'ambition et fixer des attentes claires pour les actions futures. La déléguée a souligné la nécessité d'augmenter les investissements dans les énergies renouvelables, de mettre en œuvre à l'échelle mondiale une élimination progressive des combustibles fossiles et d'entreprendre des actions dans d'autres secteurs, notamment mettre fin à la déforestation.

Samoa, au nom de l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), a rappelé aux participants que le monde se trouve à un point critique et a appelé à approuver un cadre solide pour l'Objectif mondial d'adaptation (OMA), en gardant bien à l'esprit les Petits États insulaires en développement (PEID).

La Zambie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a martelé que le déficit de financement se creuse chaque année et a souligné l'importance du financement de l'adaptation pour l'Accord de Paris et le continent africain. Le délégué a appelé les pays développés à fournir un financement proportionné aux pertes et aux préjudices subis par les pays en développement.

La Bolivie, au nom du GROUPE DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ANIMÉS DU MÊME ESPRIT (LMDC), a appelé les Parties à s'abstenir de renégocier l'Accord de Paris au sujet, notamment, des moyens de mise en œuvre et des mesures de riposte. Le délégué a déclaré qu'il n'y a aucune preuve que l'engagement de 100 milliards USD ait été tenu, et a souligné la dépendance des pays en développement à l'égard des pays développés en matière de soutien financier.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a souligné l'importance de l'OMA, en estimant que le résultat devrait tenir compte des circonstances nationales et respecter la souveraineté nationale. Le délégué a appelé à des avancées sur tous les sous-points de l'article 6 de l'Accord de Paris (démarches concertées).

L'Uruguay, au nom du GROUPE ARGENTINE, BRÉSIL, URUGUAY (ABU), a appelé les pays développés à respecter leurs obligations historiques en matière de réduction des émissions et à fournir les moyens de mise en œuvre, en mettant l'accent sur l'équité et les responsabilités communes mais différenciées (RCMD).

Le Brésil, au nom du GROUPE BRÉSIL, AFRIQUE DU SUD, INDE et CHINE (BASIC), a appelé à la solidarité mondiale et a condamné l'unilatéralisme, le protectionnisme commercial et le

multilatéralisme fragmenté. La déléguée a déclaré que le BM doit tenir compte des réussites et des échecs, y compris du côté des pays développés.

Le Honduras, au nom de la COALITION POUR LES NATIONS À FORÊTS OMBROPHILES (CfRN), a réitéré l'importance des solutions fondées sur la nature. Le délégué a plaidé pour une méthodologie de reporting cohérente dans tous les secteurs et pour une mise en œuvre complète du programme REDD+.

Le Sénégal, au nom des PAYS LES MOINS DÉVELOPPÉS (PMA), a instamment souhaité que le BM fournisse aux pays des orientations claires pour renforcer leurs CDN conformément à l'objectif de 1,5°C. La déléguée a appelé les pays développés à montrer l'exemple d'une transition rapide hors des énergies fossiles et à soutenir l'expansion des énergies renouvelables ainsi qu'une transition juste. Elle a martelé le besoin de doubler le financement de l'adaptation et de fournir un cadre clair pour l'OMA.

Le Nicaragua, au nom de l'ALLIANCE BOLIVARIENNE POUR LES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE (ALBA), a invoqué les droits de la Terre Mère et le droit au développement, en signalant la nécessité de stimuler des transitions justes. Le délégué a souligné que les négociations devraient avancer sur la base du principe de RCMD et a insisté sur le besoin d'empêcher les mesures coercitives unilatérales.

Le groupe ENFANCE ET JEUNESSE a appelé à une élimination progressive et équitable des énergies fossiles d'ici 2050 et a estimé que les jeunes devraient avoir un siège au conseil d'administration du fonds pour les pertes et préjudices et au conseil consultatif du Réseau de Santiago.

Les ONG DES ENTREPRISES ET DE L'INDUSTRIE (BINGOS) ont déclaré que le secteur des entreprises reconnaît sa responsabilité dans les efforts requis pour remettre le monde sur le chemin de l'objectif 1,5°C, et a souligné qu'elles ont besoin du soutien des Parties, notamment sur l'alignement du système financier mondial sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Le réseau CLIMATE ACTION NETWORK a salué les promesses de dons au fonds pour les pertes et préjudices, mais les a qualifiées de goutte d'eau dans l'océan du financement global nécessaire et a appelé à financer pleinement l'élimination progressive des énergies fossiles.

L'organisation DEMAND CLIMATE JUSTICE a dénoncé la crise actuelle à Gaza et a déploré que tandis que les pays riches « prétendent que leurs coffres sont vides pour le climat, ils trouvent de l'argent pour acheter des armes ».

Le groupe des AGRICULTEURS a mis en lumière les progrès accomplis dans le cadre du travail conjoint sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, et a instamment appelé à garantir que les agriculteurs soient les bénéficiaires directs du financement des pertes et préjudices, dans la mesure du possible.

Les PEUPLES AUTOCHTONES ont souligné leur droit à une participation pleine et directe, y compris à l'élaboration d'un mécanisme de règlement des différends au titre de l'article 6, et ont exigé un accès direct pour les peuples autochtones au fonds pour l'indemnisation des pertes et préjudices.

Le groupe des GOUVERNEMENTS LOCAUX ET AUTORITÉS MUNICIPALES (GLAM) a souligné l'importance cruciale d'une action multi-niveaux et a mis en exergue le Sommet d'action locale pour le climat dans le cadre de la CdP 28.

Le groupe des ORGANISATIONS DE RECHERCHE ET NON GOUVERNEMENTALES INDÉPENDANTES (RINGO) a souligné l'importance des mesures d'initiative locale et autochtone en matière d'atténuation et d'adaptation pour la réussite de l'OMA.

Le groupe des ORGANISATIONS SYNDICALES NON GOUVERNEMENTALES (TUNGO) a souligné l'importance des investissements dédiés à une transition juste étayés par des garanties en matière d'emploi.

Le groupe FEMMES ET GENRE a appelé à accroître la qualité et la quantité du financement, et en particulier un financement de l'adaptation qui soit facile d'accès et à base de subventions pour les groupes marginalisés. La déléguée a relayé le sentiment d'autres ONG en concluant qu'« il ne peut y avoir de justice climatique sur des terres occupées ».

Questions d'organisation

Règlement intérieur: Les Parties sont convenues d'appliquer le projet de règlement intérieur (FCCC/CP/1996/2), à l'exception du projet de règle 42 relative au vote. La Présidence de la CdP 28 tiendra des consultations.

Adoption de l'ordre du jour : Le Président Al Jaber a rendu compte des consultations de pré-session, soulignant que les points proposés à l'ordre du jour reflètent les véritables préoccupations des Parties. Il a proposé que les organes directeurs et subsidiaires adoptent leurs ordres du jour sans inclure aucun des points supplémentaires proposés par les Parties, et en excluant également ce point à l'ordre du jour de la CMA relatif au dialogue de Charm el-Cheikh sur la portée de l'article 2.1(c) de l'Accord de Paris, qui appelle à rendre les flux financiers cohérents avec une trajectoire de développement à faible émission de GES et résilient aux changements climatiques. Il a noté que certains des points proposés pourraient être discutés dans le cadre des points existants de l'ordre du jour, notamment les points proposés relatifs aux montagnes, au doublement du financement de l'adaptation, à la mise en œuvre des principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées et capacités respectives (RCMD-CR), et aux incitations positives pour accélérer les actions et les politiques précoces déterminées au niveau national.

Al Jaber a ajouté que la Présidence convoquera des consultations sur :

- les besoins et circonstances particuliers de l'Afrique, consultations dont les résultats devront être communiqués à la CMA ;
- le septième examen du Mécanisme financier inscrit à l'ordre du jour de la CMA, dont les résultats seront communiqués à la CMA ; et
- les articles 3.9 et 21 du Protocole de Kyoto, dont les résultats devront être communiqués à la CMP.

Les Parties sont convenues que les points à l'ordre du jour de la CdP relatifs à l'examen des propositions d'amendements à la Convention et au deuxième examen de l'adéquation de l'article 4.2(a-b) de la Convention seraient laissés en suspens.

Le KIRGHIZISTAN, appuyé par le BHOUTAN, a soutenu le lancement lors de cette CdP d'une initiative ou dialogue sur les montagnes et le climat.

La CdP, la CMP et la CMA ont adopté les ordres du jour tels que présentés par le Président Al Jaber. Les Parties ont adopté :

- l'ordre du jour supplémentaire de la CdP (FCCC/CP/2023/1/Add.2) tel que modifié, les points 18, 19, 20 et 21 de l'ordre du jour étant supprimés ;
- l'ordre du jour supplémentaire de la CMP (FCCC/KP/CMP/2023/1/Add.2), tel que modifié, les points 14 et 15 de l'ordre du jour étant supprimés ;
- l'ordre du jour de la CMA (FCCC/PA/CMA/2023/1/Add.3) tel que modifié, les points 10(h), 10(i), 16, 19, 20, 21, 22 et 23 étant supprimés ;
- l'ordre du jour du SBI (FCCC/SBI/2023/11/Add.2) tel que modifié, les points 21, 22, 23 et 24 de l'ordre du jour étant supprimés ; et
- l'ordre du jour supplémentaire du SBSTA (FCCC/SBSTA/2023/5/Add.2) tel que modifié, les points 15, 16, 17 et 18 de l'ordre du jour étant supprimés.

Élection du bureau : Sultan Al Jaber a été élu Président de la CdP 28 par acclamation. La Présidence procédera à des consultations sur l'élection des bureaux de la CdP, de la CMP et de la CMA.

Date et lieu des futures sessions : Le Président Al Jaber a annoncé que la région Amérique latine et Caraïbes a désigné le Brésil pour accueillir la CdP 30. Il a signalé que des consultations sont en cours concernant l'hôte de la CdP 29 dans la région Europe centrale et orientale.

Activités prescrites : Un large éventail d'événements mandatés sont programmés dans le cadre des organes, notamment l'évaluation multilatérale et l'échange de points de vue axé sur la facilitation.

Rapport sur la table ronde ministérielle de haut niveau sur le renforcement du niveau d'ambition des engagements au titre du Protocole de Kyoto : La Présidence entreprendra des consultations sur cette question et en fera rapport à la CMP.

Rapports des organes subsidiaires : Niall O’Dea (Canada) et Julio Cordano (Chili), Co-Présidents du Dialogue sur les océans et les changements climatiques, ont souligné le rôle central de l’océan en tant que puits de carbone et source vitale de nourriture, et ont pris note des appels à intégrer les solutions aux problèmes qui pèsent sur les océans et les zones côtières dans les politiques climatiques nationales.

Admission des observateurs : Le Président Al Jaber a invité les Parties à admettre les observateurs inscrits dans le rapport du Secrétariat ([FCCC/CP/2023/3](#)). La FÉDÉRATION DE RUSSIE a questionné l’indépendance de deux organisations. Les ÉTATS-UNIS ont affirmé que les deux ONG satisfont aux critères d’admission. La CdP est convenue d’admettre tous les observateurs inscrits.

Déclarations des organisations intergouvernementales : Le GIEC a cité comme priorités pour son septième cycle d’évaluation la promotion de la diversité de genre et régionale, la vérification de la pertinence des politiques, et l’utilisation des meilleures données scientifiques disponibles pour fournir des informations opportunes et exploitables.

Le COMITÉ SUR LES SATELLITES D’OBSERVATION DE LA TERRE et le GROUPE DE COORDINATION DES SATELLITES MÉTÉOROLOGIQUES ont souligné que la capacité de mesure spatiale des GES progresse rapidement, en particulier pour le méthane, mais que la mesure dans laquelle les données satellitaires sont exploitées varie suivant les Parties.

L’ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE (OMM) a souligné qu’il était pratiquement certain que 2023 sera l’année la plus chaude jamais enregistrée et qu’en 2022, les concentrations atmosphériques de GES ont atteint pour la première fois le seuil de 50% au-dessus des niveaux préindustriels.

Le FONDS DES NATIONS UNIES POUR L’ENFANCE (UNICEF) a demandé aux Parties de donner priorité aux enfants dans chaque décision, non seulement en tant que victimes mais aussi en tant que titulaires de droits.

L’ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI) a rendu compte de la stratégie 2023 de l’OMI en matière de GES, qui appelle à réduire les émissions de GES du secteur du transport maritime international en introduisant des incitations, en explorant l’utilisation de carburants alternatifs et en adoptant des mesures de décarbonation.

Le PROGRAMME MONDIAL DE RECHERCHE SUR LE CLIMAT a parlé de ses activités et projets-phares qui font avancer l’utilisation de la science climatique au service d’un avenir durable.

Le SYSTÈME MONDIAL D’OBSERVATION DU CLIMAT a mis en avant les progrès réalisés dans les actions basées sur des informations satellitaires, mais a noté des lacunes persistantes, notamment dans les données relatives aux plateaux continentaux.

L’ORGANISATION DE L’AVIATION CIVILE INTERNATIONALE a évoqué le récent accord sur son Cadre mondial pour des carburants d’aviation alternatifs.

Atténuation

Programme de travail sur les voies de transition juste : La CMA a renvoyé ce point aux organes subsidiaires, qui ont établi des consultations informelles conjointes.

Questions relatives à l’article 6 : Directives concernant le paragraphe 2 de l’article 6 de l’Accord de Paris (démarches concertées) : La CMA a transmis la question au SBSTA, qui a établi des consultations informelles.

Règles, modalités et procédures applicables au mécanisme créé en vertu du paragraphe 4 de l’article 6 (mécanisme) : La CMA a transmis la question au SBSTA, qui a établi des consultations informelles.

Démarches non fondées sur le marché (paragraphe 8 de l’article 6) : La CMA a transmis la question au SBSTA. La quatrième réunion du Comité de Glasgow sur les approches non fondées sur le marché se tiendra sous forme de groupe de contact.

Questions relatives au Mécanisme pour un développement propre (MDP) : La CMP a établi un groupe de contact.

Examen de l’état du Fonds fiduciaire du MDP : Le SBI convoquera des consultations informelles.

Questions relatives à la mise en œuvre conjointe : La Présidence entreprendra des consultations.

Émissions provenant des carburants utilisés pour l’aviation internationale et le transport maritime : Le SBSTA organisera des consultations informelles.

Adaptation

Programme de travail Glasgow-Charm el-Cheikh sur l’objectif mondial d’adaptation : La CMA a transmis la question aux organes subsidiaires, qui convoqueront des consultations informelles conjointes.

Rapport du Comité de l’adaptation et examen des progrès accomplis par le Comité, de son efficacité et de son fonctionnement : La CdP et la CMA ont transmis cette question aux organes subsidiaires, qui convoqueront des consultations informelles conjointes.

Plans nationaux d’adaptation : Le SBI organisera des consultations informelles.

Questions relatives aux PMA : La CdP et la CMA ont transmis cette question au SBI, qui convoquera des consultations informelles.

Pertes et préjudices

Rapport du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques (WIM) : La CDP et la CMA ont transmis cette question aux organes subsidiaires, qui convoqueront des consultations informelles conjointes.

Réseau de Santiago : Le SBI et le SBSTA organiseront des consultations informelles conjointes.

Financement

Un groupe de contact a été créé pour traiter les points suivants relatifs au financement dans le cadre de la CDP, de la CMA et de la CMP :

- Financement à long terme de l’action climatique ;
- Comité permanent du financement ;
- Rapport et directives pour le Fonds pour l’environnement mondial et le Fonds vert pour le climat ;
- Nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l’action climatique ; et
- Compilation-synthèse des communications biennales d’informations relatives au paragraphe 5 de l’article 9 de l’Accord de Paris, et rapport de synthèse sur l’atelier de session consacré à ces communications.

Questions relatives au Fonds pour l’adaptation : La CMP et la CMA convoqueront un groupe de contact sur le rapport du Conseil du Fonds pour l’adaptation ([FCCC/KP/CMP/2023/2](#), [FCCC/PA/CMA/2023/6](#)). Le SBI a reporté l’examen des questions relatives au Fonds pour l’adaptation à la SBI 60.

Mise en place des modalités de financement permettant de faire face aux pertes et préjudices : La CDP et la CMA ont entendu les Co-Présidents du Comité de transition, Richard Sherman (Afrique du Sud) et Outi Honkatukia (Finlande), sur le rapport et les recommandations du Comité ([FCCC/CP/2023/9](#) et [FCCC/PA/CMA/2023/9](#)). La CDP et la CMA ont adopté les projets de décisions ([FCCC/CP/2023/L.1](#) et [FCCC/PA/CMA/2023/L.1](#)), étant entendu que le Secrétariat mettra à jour les décisions pour refléter toutes les contributions annoncées lors de cette réunion. Plusieurs engagements ont été pris jeudi, notamment :

- Les EAU ont promis la somme de 100 millions USD ;
- L’ALLEMAGNE a annoncé 100 millions USD ;
- Le ROYAUME-UNI a annoncé jusqu’à 60 millions GBP ;
- Les ÉTATS-UNIS ont annoncé, sous réserve d’approbation par le Congrès, 17,5 millions USD et ont mis en exergue leurs engagements antérieurs en faveur du Fonds pour la résilience du Pacifique et du Réseau de Santiago ;
- Le JAPON a annoncé 10 millions USD ; et
- L’UE a annoncé 225 millions EURs, englobant la contribution de l’Allemagne.

De nombreux pays ont salué la décision et les promesses de financement annoncées. La ZAMBIE, avec plusieurs autres pays en développement, a exhorté les autres pays développés à continuer d’annoncer leurs engagements. La RÉPUBLIQUE DOMINICAINE a plaidé pour que le fonds devienne un outil efficace afin que les pays n’aient pas à choisir entre la reconstruction et la croissance économique.

Le délégué de la TURQUIE a souligné la vulnérabilité de son pays aux changements climatiques et, déplorant un traitement injuste au sein du Mécanisme financier, a exhorté le fonds à ne pas laisser la Turquie pour compte.

La RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO a exprimé l'espoir que les pays vulnérables seront les véritables bénéficiaires du fonds et que le fonds sera géré de manière transparente. La déléguée a annoncé que les trois régions du bassin forestier tropical envisagent de contribuer au fonds, en ajoutant toutefois que cela nécessiterait une révision à la hausse du prix du carbone afin de mobiliser des ressources permettant aux pays de mettre en œuvre des projets nationaux d'atténuation et d'adaptation tout en soutenant les pays vulnérables.

L'IRAN a souhaité que le fonds nouvellement inauguré traite toutes les demandes de financement de façon égale, sans prendre en compte de motivations politiques. Le délégué a demandé que les tempêtes de poussière et de sable soient intégrées au champ d'action du fonds.

La NORVEGE a recommandé la prompt nomination des membres du conseil d'administration du fonds. Avec la Suisse, pour le GIE, le délégué a espéré que le conseil d'administration du fonds adoptera une approche fondée sur les droits de l'homme. Il a déclaré que son pays annoncerait une contribution lors du Sommet mondial sur l'action climatique.

Le Sénégal, au nom des PMA, a estimé que le fonds devrait garantir de nouvelles sources de financement, y compris des subventions, et assurer une capitalisation adéquate.

Les PHILIPPINES, les ILES SALOMON et d'autres ont rappelé que la meilleure façon d'éviter et de réduire les pertes et préjudices est de recourir à des actions ambitieuses en matière d'atténuation et d'adaptation.

Transparence

Notification et examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I : Compilation-synthèse des rapports biennaux : La CdP a transmis ce point au SBI, qui convoquera des consultations.

Communications nationales : La CdP a transmis cette question au SBI, qui convoquera des consultations informelles.

État de la situation concernant la soumission et l'examen des communications nationales et des rapports biennaux : Le SBI organisera des consultations informelles.

Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre : Le SBI organisera des consultations informelles.

Rapports annuels de compilation et de comptabilisation concernant la deuxième période d'engagement pour les Parties visées à l'annexe B au titre du Protocole de Kyoto : La CMP a pris note du rapport 2023 ([FCCC/KP/CMP/2023/4](#) et [Add.1](#)). Le Président Al Jaber a signalé que cela mettait fin à l'examen de ce point de l'ordre du jour, car il s'agissait de la dernière compilation annuelle pour la deuxième période d'engagement.

Rapports annuels sur les examens techniques : Le SBSTA organisera des consultations informelles conjointes sur tous les sous-points.

Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention : Informations contenues dans les communications nationales : La CMP a transmis cette question au SBI, qui convoquera des consultations informelles.

Rapports de synthèse sur l'analyse technique des rapports biennaux actualisés : Le SBI organisera des consultations informelles qui auront lieu parallèlement aux consultations sur les communications nationales.

Rapport du Groupe consultatif d'experts : Le SBI convoquera des consultations informelles.

Fourniture d'un soutien financier et technique au titre de la Convention et de l'Accord de Paris : La CdP et la CMA ont transmis les questions relatives à la fourniture d'un soutien pour l'établissement de rapports au SBI, qui a établi des consultations informelles sur les deux points à organiser consécutivement.

Bilan mondial

Premier bilan mondial : La CMA a transmis la question aux organes subsidiaires, qui ont établi un groupe de contact ; celui-ci s'est réuni dans la soirée.

Mesures de riposte

Rapport du Forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre : La CDP, la CMP et la CMA ont transmis cette question aux organes subsidiaires, qui ont établi un groupe de contact conjoint.

Technologie

Mise au point et transfert de technologies et mise en place du Mécanisme technologique : rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre-Réseau des technologies climatiques : La CdP et la CMA ont transmis cette question aux organes subsidiaires, qui ont établi des consultations informelles conjointes.

Renforcement des capacités

Renforcement des capacités au titre de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris : La CdP, la CMP et la CMA ont transmis leurs points respectifs à l'ordre du jour au SBI, qui a établi des consultations informelles.

Respect des dispositions

Rapport du Comité de contrôle du respect des dispositions du Protocole de Kyoto : La CMP a pris note du rapport ([FCCC/KP/CMP/2023/3](#)).

Rapport du Comité institué pour faciliter la mise en œuvre et promouvoir le respect des dispositions : La CMA a pris note du rapport annuel ([FCCC/PA/CMA/2023/4](#)).

Science et examen

Recherche et observation systématique : Le SBSTA convoquera des consultations informelles.

Interface d'accès aux données relatives aux gaz à effet de serre : Le SBSTA organisera des consultations informelles.

Considérations sociales

Genre : La CdP a transmis ce point au SBI, qui convoquera des consultations informelles.

Action pour l'autonomisation climatique : Le SBI organisera des consultations informelles.

Agriculture

Initiative commune de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire : Le SBI et le SBSTA ont établi des consultations informelles conjointes.

Questions administratives, financières et institutionnelles

Prise de décisions au sein de la CCNUCC : La Présidence entreprendra des consultations.

Dans les couloirs

Malgré le soleil éclatant du désert, la CdP 28 menaçait de s'ouvrir sous un orage. De nombreux points controversés ont été proposés dans les cinq ordres du jour. Le Président a été accusé de conflit d'intérêts dans les reportages des médias, ce qu'il a réfuté avec véhémence. Et de fait, le Président Al Jaber a appelé les compagnies pétrolières à innover et à investir pour accélérer la décarbonation à grande échelle.

Les négociateurs semblaient tout de même déterminés, même s'ils avaient déjà l'air fatigués. Cela fait plusieurs jours déjà qu'ils discutent de l'ordre du jour et des questions de fond, comme le nouvel objectif chiffré collectif de financement climatique. Ces journées de discussions ont mené à un compromis pour la poursuite des négociations en excluant la quasi-totalité des nouveaux points proposés à l'ordre du jour. Cela ne signifie pas que les jeux sont faits. Des questions telles que le principe de RCMD et l'incitation à des mesures d'atténuation précoces seront soulevées dans le cadre du BM. Un délégué s'est inquiété que cela puisse alourdir davantage ces discussions déjà très larges.

Tous les nuages restants se sont dissipés lorsque les délégués ont applaudi la décision qui rend opérationnel le fonds pour les pertes et préjudices. Les Co-Présidents du Comité de transition ont souligné la délicatesse du consensus atteint lors des travaux intersessions. Ce fut un soulagement de voir ce consensus porté par tous et d'assister à ce moment historique : c'était la première fois qu'une décision de fond était adoptée le premier jour d'une CdP. Beaucoup espèrent, et parmi eux le Président Al Jaber, que cette décision créera une dynamique favorable pour le Bilan mondial.